

Du Lycée au Musée : l'utilisation des concepts rhétoriques aristotéliens dans la philologie alexandrine

Guillaume Tedeschi

Université libre de Bruxelles
gtesesch@ulb.ac.be

Abstract In this article, I proceed to the analysis of two scholia to the Greek poet Hesiod that contain elements of the Aristarchus' discussion about the authenticity of some verses. The aim is to analyse the alexandrine philologist's arguments presented to support his hypotheses and, more specifically, to show how he uses, in an original way, concepts developed by Aristotle in his *Poetic* and *Rhetoric* as a tool for textual criticism. The first part of the article will be devoted to a description of the ancient textual criticism sources (scholia and fragments) on which I will base my development, and of their particularities. The second part will show how Aristotelian rhetorical concepts could be the argumentation basis for Hellenistic scholiasts. Finally, this paper aims at highlighting the distance between our modern philological approach and the ancient practice, and the precautions that should be taken these texts are considered.

Keywords: Aristarque, scholie, philologie alexandrine, critique textuelle, fragments

Selon la tradition, c'est au III^e s. a.C. que le terme φιλόλογος aurait été créé, par Ératosthène de Cyrène (SUÉTONE, *Grammairiens et rhéteurs* 10, 4), un savant travaillant à Alexandrie. Naturellement, les précurseurs ne manquaient pas ; depuis bien longtemps, les Grecs s'étaient intéressés de près à l'exceptionnel patrimoine littéraire dont ils étaient les dépositaires. Nous savons que les sophistes étaient déjà connus pour leur réflexion sur les textes d'Homère (ISOCRATE, *Panathénaïque* 18) ; Aristote avait également consacré au poète plusieurs livres – malheureusement perdus (DIOGÈNE LAËRCE, *Vie des philosophes* 5, 26 ; HÉSYCHIUS, *Onomatologos*, s. v. Ἀριστοτέλης. Voir aussi *Vita Aristotelis Marciana* fol. 278^A, l. 22-23, p. 1 Gigon). Mais il est indéniable que c'est bien à l'époque hellénistique, en Égypte, que la philologie grecque a connu son véritable essor, avec la création du Musée : cette institution savante, fondée par Ptolémée I^{er} et dont le siège se situait à proximité de la fameuse Bibliothèque d'Alexandrie, réunissait les plus grands érudits de l'époque.

À la période où la philologie émergeait à peine, la rhétorique était déjà une discipline bien implantée dans la culture grecque : dans le présent exposé, je vais tenter de montrer que, dès l'origine, des liens existaient entre les deux approches, et que des concepts rhétoriques ont été réutilisés par les Anciens dans une approche purement philologique des textes.

Avant d'examiner la manière dont ont été édités et commentés dans l'Antiquité deux passages du poète Hésiode, il me paraît utile de décrire brièvement le type de sources sur lesquelles je vais fonder mon analyse et de donner quelques indications méthodologiques quant à la manière de les aborder. La majorité des ouvrages rédigés par les philologues anciens ne nous sont pas parvenus, si bien que notre connaissance de leur travail est essentiellement indirecte. La plus importante source d'informations est constituée par les scholies : il s'agit de notes, introduites par les scribes médiévaux dans la marge des manuscrits, qui ont pour but d'éclairer la lecture du texte. Ces notes marginales, de qualité variable, ont le mérite de préserver parfois, sous une forme généralement très laconique, les commentaires de philologues de l'Antiquité sur la forme exacte du texte original ou sa signification.

L'analyse de ce type de matériel présente des difficultés spécifiques (sur les particularités de l'étude des scholies, on trouvera un exposé détaillé dans DICKEY 2007). La première concerne l'établissement du texte : cette problématique, qui concerne tous les auteurs anciens, se pose en termes quelque peu différents dans le cas des scholies. La tradition manuscrite d'un auteur (Homère, Hésiode, ou Démosthène par exemple) présente en effet, malgré les aléas des erreurs de copie, un caractère fondamentalement linéaire : il s'agit de transcrire, de la manière la plus exacte possible, un texte unique, presque sacralisé, censé être celui de l'auteur ancien. Dans le cas des scholies, le processus est beaucoup plus complexe : les notes marginales sont destinées au départ à faciliter la compréhension du texte principal. Par conséquent, elles peuvent être adaptées en fonction des besoins de chaque génération de lecteurs ou des intérêts du copiste ou du compilateur : elles se prêtent donc particulièrement bien, à l'exemple des traités techniques antiques réutilisés jusqu'à la Renaissance, à des réductions ou à des redéveloppements perpétuels, ainsi qu'à des divisions ou à des fusions ; on parle quelquefois de « transmission fluide » du texte, type de transmission qui implique une approche quelque peu différente de celle de l'établissement des textes traditionnels et rend plus difficile la reconstitution de la version la plus proche de l'Antiquité (voir REYNOLDS et WILSON 1991³ : 162-164, « la transmission fluide d'œuvres techniques ou populaires »).

L'analyse de fragments de commentateurs anciens (qu'ils apparaissent dans les scholies, dans des ouvrages de grammairiens ou dans des lexiques) présente une autre particularité : le « fragment », tel qu'il peut figurer dans un recueil ou être étudié dans une contribution comme celle-ci, est en effet le résultat d'une double extraction. La première est celle de l'auteur ou du commentateur ancien (voire du scholiaste) qui, de l'extrait d'un écrivain antérieur, fait une « citation » en l'inscrivant dans un nouveau contexte. L'exégète moderne se livre ensuite à une seconde extraction, arrachant le passage à son contexte d'accueil pour l'isoler et en faire un « fragment » (DARBO-PESCHANSKI 2002 : 291-303, spéc. 291-293).

Dans le cas des fragments des exégètes de l'époque hellénistique, il convient particulièrement d'attirer l'attention sur la première extraction, car il est souvent bien établi que le scholiaste n'est pas le premier citateur : les restes des travaux des critiques anciens sont passés par plusieurs contextes différents que l'on ne peut généralement plus identifier (le commentaire original, un résumé de ce commentaire, une compilation de commentaires de différents auteurs, etc.) avant de parvenir dans les notes marginales des manuscrits (sur les fragments d'exégètes de l'époque hellénistique, voir MONTANARI 1997 273-288).

Même si l'on admet que ce processus de transmission n'ait pas altéré la fiabilité des informations que nous pouvons finalement lire dans les scholies (ce à quoi nous sommes globalement condamnés à moins de tomber dans l'hypercritique), le travail

d'interprétation reste difficile : les scholies, par définition, sont des notes concises, écrites en marge d'un manuscrit. Cela explique le recours fréquent à l'ellipse, normalement éclairée par le texte de l'auteur commenté, mais qui laisse souvent place à une certaine obscurité. De plus, les scholies ne donnent pas nécessairement toutes les informations dont le philologue moderne voudrait disposer : telle prise de position d'un commentateur ou éditeur ancien est ainsi citée sans aucune mention de l'argumentation utilisée pour défendre ce point de vue. Il est dès lors facile de comprendre le travers dans lequel sont tombés de grands noms de la philologie classique : s'identifiant aux critiques de l'Antiquité – spécialement à ceux qui étaient réputés les meilleurs –, ils les ont considérés comme des philologues formés à la méthode lachmannienne qui collationnaient avec soin différents manuscrits et comparaient les différentes variantes qu'ils proposaient, alors que les sources ne les présentent pas nécessairement de cette façon¹. Ce piège est d'autant plus difficile à éviter que les scholies ont souvent été étudiées, non pour elles-mêmes, mais pour l'éclairage qu'elles offraient sur le texte – par des philologues modernes parfois confrontés aux mêmes difficultés que les Anciens².

Dans la mesure du possible, je crois donc nécessaire d'éviter toute confusion entre les questions telles qu'elles étaient posées par les Anciens et les débats des philologues modernes, et de ne pas lier trop intimement les deux. Il me paraît tout aussi important de renoncer aux jugements sur les prises de positions des grammairiens de l'Antiquité (le « caractère absurde » de telle argumentation n'étant pas une raison suffisante pour tordre ou nier les données des scholies). En revanche, il est très utile de recourir aux passages parallèles pour retrouver ailleurs des réflexions sur les textes qui peuvent éclairer l'explication trop peu développée d'une scholie. Parmi ces passages parallèles se trouve, je pense, la *Rhétorique* d'Aristote, comme il ressortira de l'examen de deux scholies au texte d'Hésiode.

Hésiode est l'un des plus anciens auteurs de langue grecque connu – on peut situer son activité aux alentours de 700 avant notre ère. Deux œuvres majeures lui sont attribuées, écrites en hexamètres dactyliques (vers utilisé notamment dans l'épopée, l'épigramme et la poésie sapientiale) : la *Théogonie*, poème retraçant la naissance des dieux (référence culturelle grecque fondamentale), et les *Travaux et les Jours*, poème didactique dans lequel Hésiode s'adresse à son frère, Persès, qui l'a autrefois spolié, et tente de le ramener dans la voie de la justice et de la sagesse. L'Antiquité plaçait également sous son nom un certain nombre d'œuvres de type épique qui nous sont généralement presque inconnues et ne sont vraisemblablement pas d'Hésiode (pour un aperçu de l'état de la recherche actuelle sur Hésiode et le corpus hésiodique, voir MONTANARI, RENGAKOS et TSAGALIS 2009 ; les textes d'Hésiode, attribués à

¹ C'est ainsi que, d'une scholie indiquant qu'Aristophane de Byzance et Aristarque considéraient le vers 296 du chant XXIII comme la fin de l'*Odyssée* (sch. MVX et HMQ à *Odyssée* 23, 296), on a parfois conclu qu'il existait à l'époque des copies dans lesquelles le poème prenait fin à cet endroit (voir Von WILAMOWITZ-MOELLENDORFF 1884 : 67-68) – alors qu'en réalité Aristarque ne se réfère jamais ou presque jamais dans nos scholies à des manuscrits pour justifier ses condamnations.

² Exemple emblématique : V. Bérard, dans son édition de l'*Odyssée* aux Belles Lettres (BÉRARD 1924), suit presque religieusement les opinions d'Aristarque (ou celles qu'il croit être d'Aristarque) lorsqu'il s'agit de déceler les interpolations au sein du texte homérique. Il va jusqu'à faire figurer sur la page-titre de chaque volume cette citation d'un scholiaste (sch. BHQ à *Odyssée* 11, 521), qui en dit long sur sa perception du critique alexandrin : ἄμεινον δὲ τῷ Ἀριστάρχῳ πείθεσθαι, « il est mieux d'obéir à Aristarque ». Il est toutefois hasardeux de considérer que la question homérique se posait dans des termes similaires à l'époque hellénistique et au XX^e s.

Hésiode ou rapportant les traditions sur Hésiode ont été rassemblés de manière commode par MOST 2006-2007).

Le premier passage de l'œuvre d'Hésiode que je souhaiterais analyser (complétant l'analyse que j'ai déjà proposée en TEDESCHI 2013 : 24-34, spéc. 28-32), tiré des *Travaux et les Jours*, constitue la conclusion de ce qui a parfois été considéré comme la première fable de l'Antiquité grecque (comparer QUINTILIEN, *Institution oratoire* 5, 11, 19 ; PLUTARQUE, *Banquet des sept sages* 14 = *Œuvres morales* 158 b). Le poète, désireux d'enseigner une leçon sur l'acceptation des malheurs qui surviennent, met en scène un rossignol pris dans les serres d'un épervier :

Νῦν δ' αἶνον βασιλεῦσιν ἐρέω φρονέουσι καὶ αὐτοῖς·
ὃδ' ἴρηξ προσέειπεν ἀηδόνα ποικιλόδειρον
ὑψι μάλ' ἐν νεφέεσσι φέρων ὀνύχεσσι μεμαρπῶς·
ἦ δ' ἐλεόν, γναμπτοῖσι πεπαρμένη ἀμφ' ὀνύχεσσι,
μύρετο· τὴν ὃ γ' ἐπικρατέως πρὸς μῦθον ἔειπεν·
“Δαιμονίη, τί λέληκας; ἔχει νύ σε πολλὸν ἀρείων·
τῆ δ' εἷς ἦ σ' ἂν ἐγὼ περ ἄγω καὶ ἀοιδὸν ἐοῦσαν·
δεῖπνον δ', αἶ κ' ἐθέλω, ποιήσομαι ἠὲ μεθήσω.
Ἄφρων δ', ὅς κ' ἐθέλη πρὸς κρείσσονας ἀντιφερίζειν·
νίκης τε στέρεται πρὸς τ' αἴσχεσιν ἄλγεα πάσχει.”
Ἵς ἔφατ' ὠκυπέτης ἴρηξ, τανυσίπτερος ὄρνις

(HÉSIODE, *Les Travaux et les Jours* 202-212).

Maintenant aux rois, tout sages qu'ils sont, je conterai une histoire. Voici ce que l'épervier dit au rossignol au col tacheté, tandis qu'il l'emportait là-haut, au milieu des nues, dans ses serres ravissantes. Lui, pitoyablement, gémissait, transpercé par les serres crochues ; et l'épervier, brutalement, lui dit : « Misérable, pourquoi cries-tu ? Tu appartiens à bien plus fort que toi. Tu iras où je te mènerai, pour beau chanteur que tu sois, et de toi, à mon gré, je ferai mon repas ou te rendrai la liberté. Bien fou qui résiste à plus fort que soi : il n'obtient pas la victoire et à la honte ajoute la souffrance. » Ainsi dit l'épervier rapide, qui plane ailes déployées (MAZON 1928 : 93-94).

Les trois derniers vers cités (210-212), dans lesquels apparaît en quelque sorte la morale de l'histoire, sont ceux sur lesquels je vais me concentrer. Pour un lecteur moderne, ils ne posent aucun problème particulier, et sont d'ailleurs présents dans l'ensemble de la tradition manuscrite. Leur présence a pourtant été contestée dans l'Antiquité, comme l'indique clairement une scholie attribuée dans les manuscrits à Proclus, philosophe néo-platonicien, directeur de l'Académie au V^e s. de notre ère, et lecteur assidu d'Hésiode. Les scholies des *Travaux* attribuées à Proclus ont été étudiées et éditées par PERTUSI 1955) :

Τούτων δὲ τῶν στίχων ὁ Ἀρίσταρχος ὀβελίζει τοὺς τελευταίους ὡς ἀλόγῳ γνωμολογεῖν οὐκ ἂν προσῆκον (PROCLOS, scholie à HÉSIODE, *Travaux* 207-212, p. 76, l. 22-24 Pertusi).

De ces vers [c'est-à-dire de tout le récit du rossignol et de l'épervier], Aristarque munit d'un obel les derniers parce qu'il ne conviendrait pas à un être sans *logos* d'énoncer des maximes (*gnômologein*)³.

³ Toutes les traductions des scholies sont mes traductions personnelles.

Cette scholie est particulièrement intéressante, parce qu'elle mentionne trois informations essentielles : le nom d'un philologue ancien, son opinion précise sur le passage commenté, et la justification de cette opinion.

Le critique ici cité, Aristarque de Samothrace, est l'un des plus connus de l'Antiquité : il fut directeur de la Bibliothèque d'Alexandrie au II^e s. avant notre ère, et est resté célèbre pour son travail d'édition et de commentaire de nombreuses œuvres, et particulièrement des textes homériques⁴. La position d'Aristarque sur les vers concernés est exprimée par le verbe ὀβελίζει, « munir d'un obel », signe critique qui se présentait généralement dans les manuscrits et papyrus grecs sous la forme d'un simple tiret⁵. Ce signe indiquait une « athétèse » de l'éditeur, c'est-à-dire une condamnation d'un passage d'une œuvre, considéré comme une interpolation postérieure, n'appartenant pas au texte original⁶. Aristarque considérait donc que les vers 210-212 des *Travaux* n'étaient pas d'Hésiode⁷.

La raison d'un tel jugement est exprimée dans la scholie par les mots ὡς ἀλόγῳ γνωμολογεῖν οὐκ ἂν προσῆκον, « parce qu'il ne conviendrait pas à un être sans *logos* d'énoncer des maximes ». Bien entendu, il ne s'agit là que d'une reformulation condensée de l'argumentation d'Aristarque. En outre, la justification n'est pas *a priori* facile à comprendre. Le terme ἄλογον lui-même (formé sur λόγος avec un préfixe α- privatif) est ambivalent, puisqu'il peut signifier aussi bien « dénué de raison, irrationnel » que « dénué de la faculté de parole » ; mais dans tous les cas, il fait référence au fait que c'est ici un animal qui prononce une sentence, et non un être humain (ζῷον λόγον ἔχον).

Cette athétèse d'Aristarque a suscité des commentaires railleurs d'un scholiaste byzantin du XII^e s., Jean Tzetzés⁸, qui en substance reproche au critique de ne pas trouver de difficulté à lire le discours tenu par un oiseau, mais d'estimer inacceptable que l'animal s'exprime d'une manière particulière (en tirant une morale) :

Ἀκούσατε δὲ ὃ Πρόκλε τε καὶ Ἀρίσταρχε, κἄν περ ἡμεῖς τοῦτο οὐ διορθώσαμεν, οὐ γελοῖον ἦν καθ' ἡμᾶς, τὸ τὰ ἄλογα μὲν καὶ ἀνθρωπίνως λαλεῖν συγχωρεῖν, μὴ μέντοι δὲ γνωμολογεῖν. Ἄλλ' ἰστέον, ὅτι ὁ λαλεῖν ἀνθρωπίνως εἰδῶς, καὶ γνωμολογήσει θελήσας, καὶ ὃ τινι συγκεχώρηται τὸ λαλεῖν, καὶ τὸ γνωμολογεῖν δηλονότι συγχωρηθήσεται. Ἄλλ' οὐκέτι τὴν ὑμετέραν ἀλαζονεῖαν

⁴ Sur Aristarque, la bibliographie est extrêmement abondante. Aucune étude n'a cependant remplacé la très ancienne synthèse de LEHRS (1882³). Les fragments d'Aristarque relatifs à Hésiode ont été analysés par WAESCHKE (1874 : 149-173).

⁵ Le terme grec ὀβελός signifie au sens premier « broche à rôtir », et de là sert par analogie à désigner un obélisque ou un trait horizontal (censé représenter une flèche selon ISIDORE, *Étymologies* 1, 21, 3).

⁶ La signification de l'obel est définie comme suit dans un des catalogues grecs de signes critiques : ὁ δὲ ὀβελός πρὸς τὰ ἀθετούμενα ἐπὶ τοῦ ποιητοῦ, ἤγονν νενοθευμένα ἢ ὑποβεβλημένα, « l'obel marque les vers athétisés chez le poète, c'est-à-dire les vers considérés comme inauthentiques ou contrefaits » (cod. 1, édité par DINDORF [1875 : XLIII], et réédité par MONTANARI (1979 : 54).

⁷ Le vers 212 n'étant pas du tout concerné par la justification de l'athétèse, il est possible que seuls les vers 210-211 aient en réalité été athétisés, et que l'indication du scholiaste manque légèrement de précision. Mais il est également possible qu'Aristarque ait condamné aussi le vers 212 par distraction ou en vertu d'un argument dont nous n'avons plus de trace.

⁸ Pour une description générale des travaux de Jean Tzetzés et de son frère aîné, Isaac, sur les auteurs grecs classiques, voir WILSON 1983 : 190-196. La plus récente édition des scholies de Jean Tzetzés aux *Travaux* d'Hésiode est celle de GAISFORD 1823² [Oxford, 1814¹].

ἐλέγχων μακρηγορήσω (Jean TZETZÈS, scholie à HÉSIODE, *Travaux* 200 [202] : 156, l. 27 - 157, l. 15 Gaisford).

Écoutez, ô Proclos et Aristarque⁹ : même si je n'ai pas moi-même édité ce texte, ce n'est pas à moi qu'on pouvait imputer le ridicule de concéder que les êtres irrationnels s'expriment d'une manière humaine, tout en écartant absolument qu'ils prononcent des maximes (*gnômologein*). Mais il faut savoir que celui qui a la capacité de s'exprimer d'une manière humaine prononcera une maxime s'il le veut, et celui à qui on a concédé la parole, il est clair qu'on lui concédera aussi la capacité de prononcer des maximes. Mais je ne m'étendrai pas plus pour vous convaincre d'imposture.

Dans cette critique, Jean Tzetzès omet – ou du moins feint d'omettre¹⁰ – une nuance de taille : Aristarque ne reproche pas aux vers 210-212 de manquer de *vraisemblance* au sens courant du terme ; le mot utilisé par la scholie est προσῆκον, qui renvoie plutôt au respect des convenances. Mais en vertu de quel critère exactement serait-il malséant à un oiseau de tirer la morale d'un récit (γνωμολογεῖν) ? La clef de compréhension de l'athétèse d'Aristarque, se trouve, je crois, dans la *Rhétorique* d'Aristote, et plus spécifiquement dans un passage qui, discutant la question de ἡθος, prend une position précise sur les personnes à qui il convient de prononcer des maximes à portée générale.

Ἀρμόττει δὲ γνωμολογεῖν ἡλικία μὲν πρεσβυτέρων, περὶ δὲ τούτων ὧν ἔμπειρος τις ἔστιν, ὥστε τὸ μὲν μὴ τηλικούτων ὄντα γνωμολογεῖν ἀπρεπὲς ὥσπερ καὶ τὸ μυθολογεῖν, περὶ δὲ ὧν ἄπειρος, ἡλίθιον καὶ ἀπαίδευτον. Σημεῖον δὲ ἰκανόν· οἱ γὰρ ἀγροῖκοι μάλιστα γνωμοτύποι εἰσὶ καὶ ῥαδίως ἀποφαίνονται καθόλου (ARISTOTE, *Rhétorique* 2, 21 = 1395 a 2-8).

Énoncer des maximes (*gnômologein*) s'accorde avec l'âge des vieillards, et les sujets sont ceux dont l'orateur a l'expérience ; car énoncer des maximes quand on n'a pas cet âge est malséant, comme de conter des fables ; et le faire sur des sujets dont on n'a pas l'expérience est sottise ou manque d'éducation. En voici un indice suffisant ; ce sont surtout les gens de la campagne qui aiment les maximes et ils s'expriment facilement en général (traduction : DUFOUR 1960 : 109).

Le parallèle entre ce texte d'Aristote et l'opinion d'Aristarque exprimée dans notre scholie est indéniable : les deux textes utilisent le verbe γνωμολογεῖν (« s'exprimer en maximes »), et le προσῆκον de la scholie trouve son parallèle dans les deux termes ἀρμόττει (« s'accorder, convenir ») et ἀπρεπὲς (« malséant, inapproprié »),

⁹ Jean Tzetzès met sur le même plan Aristarque et Proclos, alors que la scholie de Proclos ne fait que reproduire l'opinion antérieurement exprimée par Aristarque : le Byzantin est coutumier de ce genre d'approximations, qui lui permettent de se placer seul en opposition avec ses prédécesseurs (cf. note suivante).

¹⁰ Jean Tzetzès se caractérise en effet par un style particulièrement acerbe vis-à-vis des commentateurs qui le précèdent, ce qui lui a souvent valu des jugements très durs de la part des philologues contemporains (KALDELLIS 2007 : 301 : « He was arrogant, petty, and acerbic, and made nasty comments about everything from monks to the style of Thucydides, in other words about anyone honored about him. His didactic attitude is so condescending as to almost be a parody ». Il est vraisemblable que ce ton si souvent railleur ait eu pour but de mettre en avant son propre travail d'exégète et ait simplement répondu à la volonté d'assurer une large diffusion de ses ouvrages ; WEST 2002 : 29-47, spéc. 35 : « If Tzetzes appears too much inclined to blow his own trumpet, we should remember that the resources of an efficient publicity department were not there to be deployed on his behalf ».

qui appartiennent au même champ sémantique. Aristote conseille à l'orateur de ne pas user de γνῶμαι, c'est-à-dire de sentences ou de maximes prétendant enseigner une vérité générale, s'il est trop jeune, ou s'il traite d'un sujet dont il n'a pas l'expérience.

Dans le troisième livre de la *Rhétorique*, Aristote revient sur ces notions. Il établit que la seconde partie de la rhétorique, la λέξις, doit posséder trois qualités essentielles :

Τὸ δὲ πρέπον ἔξει ἢ λέξις, ἐὰν ᾗ παθητικὴ τε καὶ ἠθικὴ καὶ τοῖς ὑποκειμένοις πράγμασιν ἀνάλογον (ARISTOTE, *Rhétorique* 3, 7 = 1408 a 10-11).

Le style (*lexis*) aura la convenance (*prépon*) s'il exprime les passions et les caractères (*èthikè*), et s'il est proportionné aux choses qui en sont le sujet (traduction : DUFOUR et WARTELLE 1973 : 54).

Un peu plus loin, il définit ce qu'il entend exactement par ἠθική, « conforme à l'ἦθος » :

Καὶ ἠθικὴ δὲ αὕτη ἢ ἐκ τῶν σημείων δεῖξις, ὅτε ἀκολουθεῖ ἢ ἀρμόττουσα ἐκάστῳ γένει καὶ ἔξει. λέγω δὲ γένος μὲν καθ' ἡλικίαν, οἷον παῖς ἢ ἀνὴρ ἢ γέρων, καὶ γυνή ἢ ἀνὴρ, καὶ Λάκων ἢ Θετταλός, ἔξεις δέ, καθ' ἃς ποιός τις τῷ βίῳ· οὐ γὰρ καθ' ἅπασαν ἔξιν οἱ βίοι ποιοί τινες. Ἐὰν οὖν καὶ τὰ ὀνόματα οἰκεία λέγη τῇ ἔξει, ποιήσει τὸ ἦθος· οὐ γὰρ ταῦτά οὐδ' ὠσαύτως ἀγροῖκος ἂν καὶ πεπαιδευμένος εἴπειεν (ARISTOTE, *Rhétorique* 3, 7 = 1408 a 25-32).

Et cette exposition à partir des indices peut aussi être propre à l'expression des caractères (*èthikè*), en tant qu'elle est présentée en un style approprié (*harmottousa*) à chaque espèce et à chaque habitude. J'entends par espèce (*génos*) l'âge, par exemple celui d'un enfant, d'un homme fait ou d'un vieillard ; le sexe, par exemple d'une femme ou d'un homme ; la nationalité, par exemple d'un Laconien ou d'un Thessalien ; quant aux manières d'être (*hexeis*), j'entends celles qui font que chacun est tel dans sa façon de vivre, car ce n'est pas en fonction de n'importe quelle disposition que les façons de vivre font chacun tel ou tel. Si donc l'orateur emploie les mots appropriés à la manière d'être, il exprimera le caractère (*èthos*) ; car un rustre et un homme cultivé ne sauraient dire les mêmes choses ni employer les mêmes termes (Traduction DUFOUR et WARTELLE 1973 : 55).

L'adjectif ἠθική, « conforme à l'ἦθος », est donc défini comme suit : ἀρμόττουσα ἐκάστῳ γένει καὶ ἔξει, « s'accordant avec chaque genre et chaque habitude ». Pour illustrer la notion de γένος, Aristote cite l'âge, le sexe et la nationalité ; le terme ἔξεις renvoie quant à lui aux conduites propres aux différentes catégories sociales, qui doivent conditionner un type de discours particulier (les campagnards et les esclaves ne s'exprimant pas comme les gens de la ville ou les citoyens libres). Si donc un jeune orateur ne peut pas faire le même usage des sentences qu'un vieillard, c'est parce qu'un tel emploi serait contraire à son ἦθος.

Le parallèle avec notre scholie est indéniable : s'il est inconvenant que quelqu'un d'inexpérimenté s'exprime par γνῶμαι, il en va *a fortiori* de même d'un épervier, être par définition privé de toute raison, particulièrement mal placé pour jouer le raisonneur. L'opinion exprimée par Aristarque sur les vers 210-212 des *Travaux* se situe donc dans la droite ligne de la conception aristotélicienne de l'ἦθος.

Une seule objection pourrait être émise contre le rapprochement proposé : les réflexions de la *Rhétorique* concernant la λέξις de l'orateur, et semblent donc *a*

priori assez éloignées du genre poétique auquel Hésiode se rattache. En réalité, la distance n'est pas aussi grande qu'on pourrait le croire, pour deux raisons.

En premier lieu, les *Travaux et les Jours*, quoique composés en hexamètres dactyliques, constituent bel et bien un discours argumentatif : Hésiode s'y adresse précisément à son frère, Persès, qu'il tente de convaincre, tantôt au moyen de fables, tantôt au moyen de justifications rationnelles, de la pertinence des préceptes qu'il lui propose.

En second lieu, les concepts aristotéliens ne doivent pas être cantonnés à un seul genre littéraire : la *Poétique* réutilise ainsi, appliquées à des textes non oratoires, des idées proches de celles qui sont exprimées dans la *Rhétorique*. L'examen du second passage que je me propose d'analyser permettra de s'en faire une idée. Celui-ci est tiré de l'autre grand poème d'Hésiode, la *Théogonie*, où le poète explique comment Zeus, pour se venger de l'humanité, décide de lui envoyer un « beau mal », à savoir Pandore, la première femme. Le texte contient une description de la parure dont Athéna l'ornera pour augmenter son pouvoir de séduction et de nuisance :

Ζῶσε δὲ καὶ κόσμησε θεὰ γλαυκῶπις Ἀθήνη
ἀργυρῆ ἔσθῆτι· κατὰ κρηθὲν δὲ καλύπτρην
δαιδαλέην χεῖρεςσι κατέσχεθε, θαῦμα ἰδέσθαι·
ἀμφὶ δὲ οἱ στεφάνους νεοθηλέας, ἄνθεα ποίης,
ἱμερτοῦς περίθηκε καρήατι Παλλὰς Ἀθήνη·
ἀμφὶ δὲ οἱ στεφάνην χρυσέην κεφαλῆφιν ἔθηκε,
τὴν αὐτὸς ποίησε περικλυτὸς Ἀμφιγυήεις
ἀσκήσας παλάμησι, χαριζόμενος Διὶ πατρί.
Τῇ δ' ἐνὶ δαίδαλα πολλὰ τετεύχατο, θαῦμα ἰδέσθαι,
κνώδαλ' ὅσ' ἤπειρος δεινὰ τρέφει ἠδὲ θάλασσα·
τῶν ὅ γε πόλλ' ἐνέθηκε, χάρις δ' ἐπὶ πᾶσιν ἄητο,
θαυμάσια, ζῳοῖσιν εὐκότα φωνήεσσιν

(HÉSIODE, *Théogonie* 573-584).

La déesse aux yeux pers, Athéna, lui noua sa ceinture, après l'avoir parée d'une robe blanche, tandis que de son front ses mains faisaient tomber un voile aux mille broderies, merveille pour les yeux. Sur sa tête Pallas Athéné mit de ravissantes couronnes, faites de fraîches fleurs des prés. Autour de sa tête elle posa un diadème d'or forgé par l'illustre Boiteux lui-même, de ses mains adroites, pour plaire à Zeus son père : il portait d'innombrables cisèlures, merveille pour les yeux, images des bêtes que par milliers nourrissent la terre et les mers ; Héphaïstos en avait mis des milliers – et un charme infini illuminait le bijou – véritables merveilles, toutes semblables à des êtres vivants (Traduction : MAZON 1928 : 52-53).

Ce passage a été l'objet de discussions de la part des philologues modernes, nombre d'éditeurs considérant que certains vers y ont été ajoutés au texte original¹¹. Une scholie au premier des vers cités (573) indique que, dans l'Antiquité également, des lecteurs d'Hésiode avaient cru y déceler une interpolation.

Ἀθετεῖ δὲ ἐνταῦθα ὁ Σέλευκος δώδεκα στίχους. Ἀπρεπὲς γὰρ θεὰν οὕσαν τὴν Ἀθηναῖν κοσμεῖν γυναῖκα (Scholie à HÉSIODE, *Théogonie* 753 = fr. 30 Müller).

¹¹ Ainsi, pour ne citer qu'une édition d'usage courant, P. Mazon, à la suite de Fr. A. Wolf, condamne les vers 576-577.

Ici Séleucos athétise douze vers. Car il est inconvenant (*aprèpes*) pour Athéna, qui est une déesse, de parer une femme.

Cette scholie est comparable à la première que j'ai examinée, en ce qu'elle mentionne également le nom d'un commentateur ancien, sa prise de position sur le passage concerné, et la raison d'être de son opinion. Le philologue ici cité, Séleucos, que l'on surnommait Ὀμηρικός, est un critique alexandrin particulièrement proluxe (à son sujet, l'étude de référence reste celle de MÜLLER 1891) : actif à la cour de Tibère (14-37 p.C.), il fut contraint par l'empereur de se suicider (voir SUÉTONE, *Tibère* 56). Ses liens avec Aristarque ont été appréciés de manières très diverses par les philologues contemporains : certains y voient un disciple d'Aristarque (cf. e. g. WEST 1978 : 66), d'autres un opposant à sa méthode (voir par exemple MONTANARI 2000 : 391-411, spéc. 402, n. 28. Comparer également *P. Oxy.* 2, 221 [MP3 1205 = LDAB 1631], col. XV, l. 16-17, discuté dans TEDESCHI 2009 : 133-146, spéc. 139-142).

La prise de position du critique est exprimée sans aucune ambiguïté par le verbe ἀθετέω, qui dans son sens technique est synonyme exact du verbe ὀβελίζω utilisé dans la scholie précédente¹². La justification de la condamnation de ces vers tient au rôle qu'ils attribuent à Athéna, à savoir s'occuper de la parure d'une simple mortelle, tâche qui semble être plutôt celle d'une servante que celle d'une divinité.

Le terme précis employé dans notre scholie, ἀπρεπές, apparaît fréquemment dans les scholies homériques, en rapport avec des questions de ponctuation ou d'établissement du texte, mais surtout pour justifier des athétèses (cf. e.g. sch. A à *Iliade* 1, 29-31 ; 2, 136-137 ; 7, 359 b ; 24, 130-132 a). Pour comprendre à quoi il renvoie exactement, il faut encore, je crois, se référer aux passages déjà cités de la *Rhétorique* d'Aristote (voir SCHIRONI 2009 : 279-316, spéc. 290-297) : la notion de πρέπον (antonyme d'ἀπρεπές) y est illustrée par la conformité à l'âge ou à la catégorie sociale (l'étude la plus détaillée des sens de πρέπον est celle de POHLENZ 1933). Dans ces textes, certes, il s'agit uniquement de la λέξις des personnages, tandis que l'athétèse de Séleucos concerne le *comportement* d'Athéna. Dans la *Poétique*, néanmoins, la notion est utilisée de manière plus large dans l'exposé des quatre caractéristiques que doivent revêtir les ἦθη de la tragédie (à savoir la bonté, χρηστά, la conformité, ἀρμόττοντα, la ressemblance, ὅμοιον, et la constance, ὁμαλόν) :

Δεύτερον δὲ τὸ ἀρμόττοντα· ἔστιν γὰρ ἀνδρείαν μὲν τὸ ἦθος, ἀλλ' οὐχ ἀρμόττον γυναικὶ οὕτως ἀνδρείαν [ἢ δεινήν] εἶναι (ARISTOTE, *Poétique* 15 = 1454 a 21-23).

Le second [point qu'il faut viser] est la conformité. Ainsi on peut donner comme caractère à un personnage la virilité, mais il n'est pas conforme à la nature d'une femme d'être telle (Traduction : HARDY 1932 : 50).

C'est ici un autre adjectif, ἀρμόττον, qui est utilisé ; ce terme est toutefois employé quelques phrases plus loin comme antonyme du terme ἀπρεπές¹³. Il est en outre

¹² Le verbe ἀθετέω signifie fondamentalement « mettre de côté, nier, désapprouver », et peut par exemple être utilisé au sujet de la violation d'un traité. Dans l'usage des grammairiens grecs, il va se spécialiser dans le sens de « rejeter (un passage d'une œuvre) comme une interpolation ».

¹³ ARISTOTE, *Poétique* 15 = 1454 a 28-31 : ἔστιν δὲ παράδειγμα πονηρίας μὲν ἦθος μὴ ἀναγκαίως οἶον ὁ Μενέλαος ὁ ἐν τῷ Ὀρέστη, τοῦ δὲ ἀπρεποῦς καὶ μὴ ἀρμόττοντος ὃ τε θρῆνος Ὀδυσσεῶς ἐν τῇ Σκύλλῃ καὶ ἡ τῆς Μελαλίπης ῥήσις (« On peut citer, comme exemple d'inutile bassesse de caractère,

question de théâtre, non de poésie ; mais Aristote considère la tragédie comme particulièrement proche de l'épopée (chacune consistant en une μίμησις σπουδαίων, « une imitation d'hommes de grande valeur » ; ARISTOTE, *Poétique* 5 = 1449 b 9-20), les différences principales étant la durée de l'action et le mètre employé (ARISTOTE, *Poétique* 24 = 1459 b 17-18 : ἡ ἐποποιία καὶ τὸ μέτρον). Il est donc indéniable que Séleucos fait directement écho dans sa condamnation des vers 573-584 de la *Théogonie* aux conceptions littéraires aristotéliennes, qu'il réutilise comme critères pour juger de l'authenticité de certains vers de l'œuvre d'Hésiode.

Nous savons qu'Aristote était l'auteur d'un traité sur les *Difficultés d'Hésiode*, dont nous ne connaissons rien hormis le titre (HÉSYCHIUS, *Onomatologos*, s. v. Ἀριστοτέλης = T 128 Most). Les philologues contemporains se sont souvent interrogés sur les rapports qui pouvaient exister entre Aristote et les critiques postérieurs, tels qu'Aristarque ou Séleucos : R. Pfeiffer, auteur de l'ouvrage qui sert encore de référence sur l'histoire de l'érudition antique, a nié tout lien entre l'œuvre d'Aristote et le travail philologique du Musée (PFEIFFER 1968 : 67, 87-88, 95 et 272). Mais, ces dernières années, plusieurs travaux ont mis en avant des relations entre les commentateurs alexandrins et les concepts rhétoriques aristotéliens (voir par exemple LÜHRS 1992 : 13-17 ; SCHIRONI 2009 ; MATTHAIOS 2010 : 312-363). À l'examen des deux scholies d'Hésiode que j'ai analysées, il me semble raisonnable de conclure qu'Aristarque et Séleucos ont bel et bien utilisé dans leur travail critique le concept aristotélien d'ἤθος : l'influence du Lycée sur la philologie grecque antique est donc plus vraisemblable.

Une nuance de taille apparaît toutefois entre les deux démarches : l'auteur de la *Rhétorique* et de la *Poétique* tente de définir des critères objectifs permettant de distinguer la bonne de la mauvaise pratique oratoire, ou la bonne de la mauvaise tragédie. Tout en étant parfois normatif, il est conscient que ses préceptes ne correspondent pas toujours aux pièces de théâtre ou aux discours tels qu'ils existent réellement ; de temps à autre sont cités des contre-exemples (cf. n. 19) : il s'agit de *critique littéraire*. L'optique d'Aristarque ou de Séleucos est toute différente : leur but est d'éditer, ou tout au moins d'établir le texte d'un auteur qui a été transmis par une tradition manuscrite séculaire. Loin d'émettre un jugement négatif sur le génie poétique d'Hésiode, ils athétisent les vers qui ne correspondent pas à une certaine conception de la convenance en matière d'ἤθος : cela implique plus que de considérer que les vers athétisés sont simplement mauvais ou inappropriés ; il s'agit de se demander s'ils ont bien été écrits par le poète lui-même ou s'ils ne sont que des interpolations. Nous sommes ici, non pas dans le champ de la critique littéraire, mais dans celui de la *critique textuelle*.

En raison des lacunes de notre documentation, nous ne pouvons déterminer dans quelle mesure la démarche philologique d'Aristarque était originale : notre documentation ne nous permet à vrai dire pas de savoir si Aristote s'était directement intéressé à l'établissement du texte ; entre l'époque d'Aristote et celle d'Aristarque, les éventuels intermédiaires sont trop mal connus. En revanche, pour ce qui est de l'utilisation des concepts rhétoriques aristotéliens comme critères d'authenticité des vers d'Hésiode, Séleucos se place dans la droite ligne de la méthode d'Aristarque

le personnage de Ménélas dans *Oreste* ; pour le manque de convenance et de conformité les lamentations d'Ulysse dans le *Scylla*, et la tirade de Ménalippe. »). Il existe une seule scholie homérique d'où pourrait ressortir une différence de sens entre ἀπρεπές et οὐχ ἄμύπτρον (sch. A à *Iliade* 3, 155 a), mais il semble peu sage de tirer des conclusions à partir d'un exemple unique (cf. SCHIRONI 2008 : 295-296, n. 42).

(bien qu'il ne convienne pas, à partir de ce seul exemple, de faire de Séleucos un disciple d'Aristarque).

Sans juger avec mépris les critiques anciens, on ne peut manquer de remarquer l'abîme qui sépare le philologue moderne, qui tente d'examiner les textes qu'il édite avec objectivité et sans anachronisme, de son prédécesseur antique. Tant Aristarque que Séleucos tirent en effet leurs conclusions de ce présupposé : il est impossible qu'Hésiode ne se soit pas conformé aux principes rhétoriques exposés dans les ouvrages d'Aristote. Les siècles qui les séparent ne semblent pas entrer en ligne de compte, comme si la *Rhétorique* et la *Poétique* ne faisaient qu'exprimer une norme universelle, déjà en vigueur à l'époque d'Hésiode, ou comme si le génie poétique d'Hésiode avait pressenti des principes théorisés plus tard : dans l'esprit de ces exégètes anciens, entre ces deux œuvres si remarquables et si influentes de la culture grecque, aucune discordance ne pouvait exister.

Bibliographie

BÉRARD, Victor (1924), *L'Odyssée. « Poésie homérique »*, texte établi et traduit par V. B., 3 vol., Paris, CUF.

DARBO-PESCHANSKI, Catherine (2004), « La citation et les fragments : les *Fragmente der Griechischen Historiker* de Felix Jacoby », in *La citation dans l'Antiquité. Actes du colloque du PARSÀ Lyon, ENS LSH, 6-8 novembre 2002*, Grenoble, Éditions Jérôme Millon, pp. 291-303.

DICKEY, Eleanor (2007), *Ancient Greek Scholarship. A Guide to Finding, Reading, and Understanding Scholia, Commentaries, Lexica and Grammatical Treatises, from Their Beginnings to the Byzantine Period*, Oxford, Oxford University Press.

DINDORF, Wilhelm (1875), *Scholia in Homeri Iliadem. Ex codicibus aucta et emendata* edidit W. D. Tome I, Oxford-Leipzig, Clarendon Press.

DUFOUR, Médéric (1960), *Aristote. Rhétorique. Tome deuxième. Livre II*. Texte établi et traduit par M. D., CUF, Paris, Les Belles Lettres.

DUFOUR, Médéric et WARTELLE, André (1973), *Aristote. Rhétorique. Tome troisième. Livre III*. Texte établi et traduit par M. D. et A. W., CUF, Paris, Les Belles Lettres.

GAISFORD, Thomas (1823² [1814¹]), *Poetae Minores Graeci. Vol. II. Scholia ad Hesiodum*. E codd. mss. emendavit et supplevit T. G., Kuehn, Leipzig, [Oxford].

KALDELLIS, Anthony (2007), *Hellenism in Byzantium. The Transformations of Greek Identity and the Reception of the Classical Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press.

HARDY, Janet (1932), *Aristote. Poétique*. Texte établi et traduit par J. H., CUF, Paris, Les Belles Lettres.

LEHRS, Karl (1882³), *De Aristarchi studiis Homericis*, Leipzig, S. Hirzelium.

LÜHRS, Dietrich (1992), *Untersuchungen zur den Athetesen Aristarchs in der Ilias und zu ihrer Behandlung im Corpus der exegetischen Scholien*, Hildesheim-Zürich-New York, Olms.

MATTHAIOS, Stephanos (2010), « Von Aristoteles zu den Grammatikern. Die εἰκόν-Definition (ARISTOT. *RH.* 3, 10) und die Entstehung des grammatischen Terminus πρόθεσις », in *Rivista di filologia*, n° 138, pp. 312-363.

MAZON, Paul (1928), *Hésiode. Théogonie. Les travaux et les jours. Le bouclier*. Texte établi et traduit par P. M., CUF, Paris, Les Belles Lettres.

MONTANARI, Franco (2000), *Demetrius of Phalerum on Literature*, in FORTENBAUGH, William et SCHÜTRUMPF, Eckart, *Demetrius of Phalerum. Text, translation and Discussion*, New Brunswick-Londres, Transaction Publishers, pp. 391-411.

MONTANARI, Franco, (1997), *The Fragments of Hellenistic Scholarship*, in MOST, Glenn Warren, *Collecting Fragments. Fragmente sammeln*, Vandenhoeck & Ruprecht, Göttingen, pp. 273-288.

MONTANARI, Franco, (1979), *Studi di filologia omerica I*, Pise, Giardini.

MONTANARI, Franco, RENGAKOS, Antonios et TSAGALIS, Christos (2009), *Brill's Companion to Hesiod*, Leyde-Boston, Brill.

MOST, Glenn Warren (2006-2007), *Hesiod*. Edited and Translated by G. W. M., 2 vol., LCL, Cambridge-Londres, Harvard University Press.

MÜLLER, Maximilian (1891), *De Seleuco Homeric*, Göttingen.

PERTUSI, Agostino (1955), *Scholia vetera in Hesiodi Opera et dies*. Recensuit A. P., Milan, Vita e pensiero.

PFEIFFER, Rudolf (1968), *History of Classical Scholarship. From the Beginnings to the End of the Hellenistic Age*, Oxford, Clarendon Press.

POHLENZ, Max (1933), *Tò πρέπον. Ein Betrag zur Geschichte des griechischen Geistes*, Weidmannsche Buchhandlung, Berlin (= *Kleine Schriften I*, Hildesheim, 1965).

REYNOLDS, Leighton Durham et WILSON, Nigel Guy (1991³), *Scribes and Scholars. A Guide to the Transmission of Greek and Latin Literature*, Oxford, Oxford University Press = (1984), *D'Homère à Érasme. La transmission des classiques grecs et latins*. Nouvelle édition revue et augmentée, traduite par C. Bertrand et mise à jour par P. Petitmengin, Paris, Éditions du C.N.R.S.

SCHIRONI, Francesca (2009), « Theory into Practice: Aristotelian Principles in Aristarchean Philology », in *Classical Philology*, n° 104, pp. 279-316.

TEDESCHI, Guillaume (2013), « Lever les incertitudes du texte poétique : l'argumentation des scholiastes anciens d'Hésiode », in *Rhetor*, n° 5, p. 24-34 (<http://www.cssr-scer.ca/wp-content/uploads/2013/12/Rhetor-5-3-Lambiguite-Du-PoeteTedeschi-2.pdf>).

TEDESCHI, Guillaume (2009), « Aristarque et la condamnation d'Odysée 17, 501-504 », in *Les Études classiques*, n° 77, pp. 133-146.

WAESCHKE, Hermann (1874), De Aristarchi studiis Hesiodiis, *Commentationes philologicae*. Scripserunt seminarii philologi regii Lipsiensis qui nunc sunt et qui nuper fuerunt sodales, Leipzig.

WEST, Martin L. (1978), *Hesiod. Works & Days*. Edited with Prolegomena and Commentary by M. L. W., Oxford, Clarendon Press.

WEST, Stephany (2002), *Starting from the Telemachy*, in GIBSON Roy K. et SHUTTLEWORTH KRAUS, Christina, *The Classical Commentary. Histories, Practices, Theory*, Leyde-Boston-Cologne, Brill, pp. 29-47.

von WILAMOWITZ-MOELLENDORFF, Ulrich (1884), *Homerische Untersuchungen*, Berlin, Weidmannsche Buchhandlung.

WILSON, Nigel Guy (1983), *Scholars of Byzantium*, Londres, Duckworth.